

Funéraire. « En régie contre les dérives »

Lorient et Lanester ont historiquement organisé leurs services funéraires en régie municipale. Un choix peu courant, sur un marché toujours « très concurrentiel ». L'adjointe au maire, Nadyne Duriez, et la responsable des services funéraires de la ville, Karine Noël, en expliquent les tenants et aboutissants. Le début d'une série en immersion, que nous vous proposons toute cette semaine de Toussaint 2019.

Les services funéraires de la ville de Lorient

35 personnes

2 M€ de budget annuel

Évolution des crémations

2014	2015	2018	2019*
1 591	1 647	1 843	1 900

*Estimations

« À la Toussaint » 1/5

LE CHIFFRE

1 600 €

C'est le prix minimum d'une

> De quand date ce fonctionnement en régie municipale, et qu'implique-t-il ?

Nadyne Duriez : « C'est un tournant qu'a pris la Ville de Lorient depuis 1925 ! Lanester fonctionne d'ailleurs sur le même mode. Nous gérons à la fois les cimetières, un service de pompes funèbres, le service de crémations

dominante et de dépendance économique ». Ils pointaient en quelque sorte une concurrence déloyale, exercée par la régie municipale. Qu'en pensez-vous ?

Nadyne Duriez : « Ces gens n'étaient pas allés au bout de leur démarche. Ils n'exercent d'ailleurs plus aujourd'hui. C'est en tout cas pour éviter les dérives

deux ans. Il permet aux associations et aux familles d'avoir un regard sur nos activités et de faire des demandes ».

> Les crémations sont en augmentation constante. C'est une tendance de fond à Lorient ?

Nadyne Duriez : « Nous avons été précurseurs en construisant le crématoi-

(des cases au ras-du-sol, espacées et entourées d'herbe) et des puits de dispersion supplémentaires dans nos cimetières. On constate aussi une hausse des demandes de cave-urnes (petit caveau destiné à recueillir une ou plusieurs urnes), même si elles ne peuvent pas être réservées comme un caveau et qu'elles sont toutes proposées à Kerléto ».

C'est le prix minimum d'une crémation en régie municipale, comprenant les prestations obligatoires : transport de corps, cercueil, crémation. Un prix à majorer de 20 % au moins, soit 1 920 €, pour les prestations optionnelles : la préparation du corps, les frais de chambre funéraire, les frais de marbrerie, les frais de presse, les frais de cérémonie, l'achat éventuel d'une concession. Ces tarifs passent à 1 500 €, et 1 800 € avec majoration, pour une inhumation. L'arrêté ministériel oblige toutes les mairies à mettre à disposition du public des « devis type ». Ils sont consultables au service de l'État civil de la mairie de Lorient.

La phrase

« L'intérêt principal d'une régie est de réguler le marché. On l'a conservée pour garantir un prix médian raisonnable et accessible aux familles »

Nadyne Duriez, adjointe déléguée aux services funéraires et aux cimetières de la ville de Lorient.

fois les cimetières, un service de pompes funèbres et à Lorient, le crématorium et les chambres funéraires de Kerléto. Deux villes aussi proches l'une que l'autre, toutes les deux en régie, c'est très rare. Cela nous a valu d'accueillir les rencontres nationales du funéraire public à Lanester, en septembre dernier. Des élus de Grenoble ou de Lyon nous ont sollicités depuis et veulent voir comment nous fonctionnons. L'intérêt principal d'une régie est de réguler le marché. On l'a conservée pour garantir un prix médian raisonnable et accessible aux familles. Norbert Métairie y a accordé beaucoup d'importance durant ses trois mandats ».

> En 2015, des privés, récemment installés comme pompes funèbres à Lanester, avaient porté plainte contre X pour « abus de position

Karine Noël : « Nous ne sommes pas en situation de monopole, il y a quatre sociétés de pompes funèbres concurrentes, qui travaillent de longue date à Lorient. Elles ont réalisé l'an dernier 15 % des crémations à Kerléto, et la régie municipale 25 %. Les 55 % restants proviennent des communes extérieures (de Quimperlé d'un côté à Languidic de l'autre). À noter aussi qu'un comité de concertation des usagers du crématorium a été créé il y a

Nadyne Duriez : « Nous avons été précurseurs en construisant le crématorium de Kerléto en 1992. Il n'y a longtemps eu que les équipements de Lorient et Carhaix à 100 km à la ronde. Et puis les mentalités évoluent. Malgré l'ouverture d'autres crématoriums (Plescop en juin 2007, Quimper en juillet 2008, Noyal-Pontivy en décembre 2016), les demandes de crémation augmentent toujours. Elles représentent 70 % des convois effectués par la régie municipale ».

Karine Noël : « Nous avons davantage d'inhumations d'urnes que de cercueils, dans les quatre cimetières orientais. L'activité du crématorium a augmenté de 4 % en 2018 et augmentera effectivement encore de 3 % en 2019, nous allons atteindre les 1 900 crémations à la fin de l'année. Nous accompagnons cette tendance en aménageant des espaces cinéraires

peuvent pas être réservées comme un caveau et qu'elles sont toutes proposées à Kerléto ».

> Vous vous adaptez autant à la demande que dans le privé ?

Karine Noël : « On cherche effectivement aussi à élargir notre offre. Côté pompes funèbres, on propose par exemple un cercueil noir lavable, personnalisable au stylo-feutre. C'est une demande qui reste marginale, mais puisqu'elle existe, on veut y répondre. On ne vendra en revanche jamais de cercueil en carton, ce n'est pas compatible avec nos fours. Côté cérémonies, nos deux salles de Kerléto ont été réaménagées, avec plus de vidéo. La demande pour des cérémonies civiles plus longues (une heure), avec ou sans crémation, a doublé. On est passé de 60 en 2017 à 120 en 2018. Les gens souhaitent moins passer par l'église. Là aussi, on fait en sorte de s'adapter ».

Des investissements réguliers

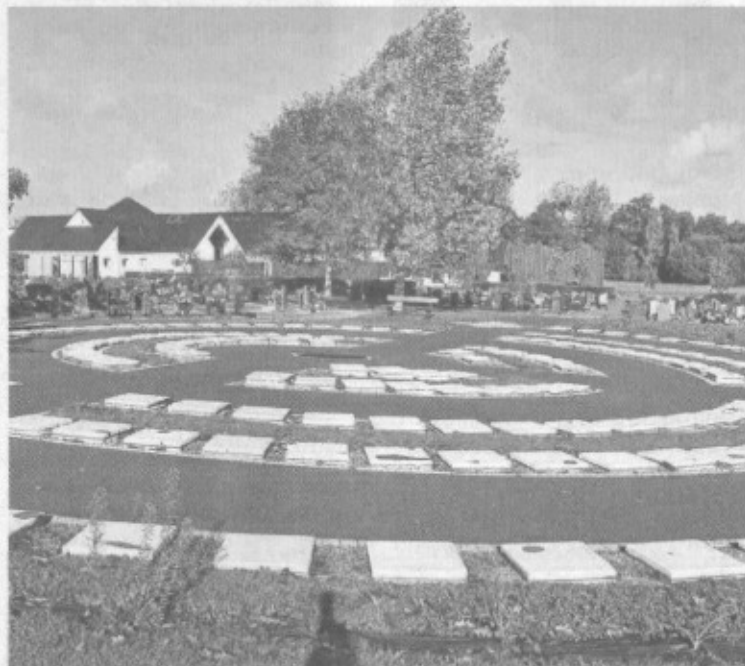
Les demandes en matière de services funéraires évoluent.

Les aménagements que la Ville doit concéder pour y arriver, aussi. Tour d'horizon des réalisations et projets.

1999 : Construit en 1992, le crématorium municipal de Kerléto se dote d'un deuxième four.

2010 : Des bornes tactiles sont aménagées dans les quatre cimetières de la ville (Keryado, Kerentrech, Carnel et Kerléto). Elles sont reliées à l'application « Lorient et vous » et permettent de retrouver une tombe avec le nom associé.

2015 : Travaux d'agrandissement du deuxième four et changement des



Des espaces cinéraires comme celui de Kerléto vont être aménagés d'ici 2021 dans les cimetières de Kerentrech et de Keryado.

deux appareils de filtration d'air, pour s'aligner sur la nouvelle loi sur l'air. Mise en réseau du système de chaleur, rendant le bâtiment autonome en termes de chauffage.

2018 : 2 600 m² de panneaux photovoltaïques sont aménagés en ombrière, sur un parking couvert à Kerléto. L'investissement de 250 000 € pourra être amorti sur trois ans, grâce aux subventions. Il produit toute l'électricité du crématorium et fournit également en partie la cuisine centrale voisine.

2019 : Le centre funéraire de Kerléto se refait une beauté, après cinq mois et 300 000 € de travaux pour les revêtements, l'éclairage et l'électronique.

2020 : Création en projet d'un espace cinéraire de 36 places et d'un puits de dispersion au cimetière de Kerentrech. Les mêmes types d'aménagement seront proposés au cimetière de Keryado d'ici 2021.